

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'INFORMATION JURIDIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Renseignements généraux
Réponses additionnelles

Document préparé par SOQUIJ
Avril 2024

Question 07	LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D’OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME, EN INDIQUANT :
	A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE; B. LA GRILLE D’ÉVALUATION DES SOUMISSIONS; C. LE SOUMISSIONNAIRE RETENU ET LA JUSTIFICATION DE CE CHOIX; D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L’APPEL D’OFFRES ET L’OCTROI DU CONTRAT; E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D’OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L’ANNULATION.

TITRE DE L’APPEL D’OFFRES	LISTE DES SOUMISSIONNAIRES	JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	MONTANT DU CONTRAT AVEC OPTION(S)
N°			
J2023-006 TRADUCTION SERVICES 1760127) AOP – (AVIS	LOT A : - UBIQUS CANADA INC. ✓ - RAFAEL WUGALTER ✓ - LISA JACOBSON ✓ - NATIONS TRANSLATION GROUP - SUSAN ALTSHUL	✓ CONTRATS ADJUGÉS AUX FOURNISSEURS JUGÉS ADMISSIBLES ET DONT LA SOUMISSION A ÉTÉ JUGÉE CONFORME	560 000 \$
	LOT B : - UBIQUS CANADA INC. ✓ - NATIONS TRANSLATION GROUP		

L’INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUES D’APPEL D’OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTP://SEAO.CA](http://seao.ca).

Question 08

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2023-2024 :

A. LA LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;

B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIE (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);

C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;

D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;

E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;

F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;

G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;

H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.

Liste des contrats de 25 000\$ et plus publiés au SEAO

Pour la période du 2023-04-01 au 2024-02-29

Type de contrat	Date de conclusion du contrat	Numéro SEAO	Titre	Soumissionnaires (* = contractant; NC = non conforme; NA = non admissible)	Montant soumis	Montant du contrat	Montant du contrat avec option(s)
Contrat à exécution sur demande	2023-11-02	1760127	Services de traduction juridique à exécution sur demande			336 000,00 \$	560 000,00 \$
				* Lot A : traduction du français vers l'anglais : Lisa Jacobson	85 085,00 \$		
				* Lot A : traduction du français vers l'anglais : UBIQUS CANADA INC.	48 396,25 \$		
				* Lot A : traduction du français vers l'anglais : WUGALTER, RAFAEL	73 998,75 \$		
				* Lot B : traduction de l'anglais vers le français : UBIQUS CANADA INC.	6 913,75 \$		
				Lot A : traduction du français vers l'anglais : Nations Translation Group	51 108,75 \$		
				Lot A : traduction du français vers l'anglais : susan altshul	81 278,75 \$		
				Lot B : traduction de l'anglais vers le français : Nations Translation Group	7 301,25 \$		
Contrat de gré à gré	2023-11-27	1785529	Contrat spécifique en infonuagique	* COMPUGEN INC.		607 543,31 \$	607 543,31 \$
Contrat de gré à gré	2024-01-22	1802609	Contrat de services	* Garneau, Nicolas		39 375,00 \$	39 375,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-10-12	1771267	Veille concurrentielle et gestion des demandes de traduction	* LAFORTUNE TECHNOLOGIES INC.		86 538,00 \$	86 538,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-09-26	1768583	Contrat de services en matière de gouvernance	* INSTITUT SUR LA GOUVERNANCE D'ORGANISATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES		32 100,00 \$	32 100,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-09-06	1760997	Services de conception et de production graphiques	* UZIN3 INC.		90 000,00 \$	90 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-09-03	1774232	Assurances commerciales	* LUSSIER CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.		41 273,00 \$	41 273,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-07-24	1752659	Contrat de services de recrutement	* Morgan Philips Canada inc.		40 000,00 \$	40 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-06-21	1740667	Contrat de services professionnels – Accompagnement design graphique UI	* LG2 QUÉBEC INC.		60 000,00 \$	60 000,00 \$

Contrat de gré à gré	2023-05-30	1732722	Entente de services pour recrutement de postes	*	GROUPE MONTPETIT INC.		39 538,75 \$	39 538,75 \$
Contrat de gré à gré	2023-05-23	1728283	Contrat de recherche	*	Institut québécois de réforme du droit et de la justice		30 000,00 \$	30 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-04-21	1718164	National - Services sur demande	*	Le Cabinet de relations publiques NATIONAL inc.		45 000,00 \$	45 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-04-01	1719360	Placement média Google Adwords	*	Google Canada Corporation		90 000,00 \$	90 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-12-06	1787674	Entente de services de recrutement	*	Octave Maecenas, recrutement & conseils, S.E.N.C.		54 792,00 \$	54 792,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-11-28	1785986	Entente de services de recrutement	*	PIXCELL RECRUTEMENT INC.		25 000,00 \$	25 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-09-29	1771851	MongoDB Enterprise Advanced; maintenance	*	MongoDB, Inc.		74 200,32 \$	74 200,32 \$
Contrat de gré à gré	2023-09-13	1768556	Montage et démontage du kiosque de SOQUIJ	*	Exposition Amerique du Nord Inc.		45 000,00 \$	45 000,00 \$
Contrat de gré à gré	2023-08-02	1760478	Maintenance SAN pour 6 appareils	*	SOLUTIONS IT2GO INC.		37 252,72 \$	37 252,72 \$

Contrat de gré à gré	2024-02-16	1804276	Contrat d'approvisionnement et de service	*	Consoltec inc.		37 680,00 \$	91 664,00 \$
Contrat de gré à gré	2024-02-13	1814890	Contrat spécifique en infonuagique	*	Microsoft Canada inc.		390 000,00 \$	390 000,00 \$

Question 13

- CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR L'ANNÉE 2023-2024 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025 :
- A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET PLUS;
 - B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET MOINS;
 - C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :
– LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;
 - F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - H. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPs, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;
 - I. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
 - J. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;
 - K. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;
 - L. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;
 - M. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;
 - N. LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;
 - O. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;
 - P. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;
 - Q. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION.

A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET PLUS;

Question 13	Suite
-------------	-------

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :				%		%		%		%		%		%		%
Moins de 35 ans	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ans et plus	18	0	18	13.04%	14	10.14%	4	2.90%	5	3,62 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	18	0	18	13.04%	14	10.14%	4	2.90%	5	3,62 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnel professionnel :				%		%		%		%		%		%		%
Moins de 35 ans	8	2	10	7.25%	7	5.07%	3	2.17%	0	0 %	0	0 %	1	%	0	0 %
35 ans et plus	68	1	69	50.00%	40	28.99%	29	21.01%	25	18,12 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	76	3	79	57.25%	47	34.06%	32	23.19%	25	18,12 %	0	0 %	1	0,72 %	0	0 %
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :				%		%		%		%		%		%		%
Moins de 35 ans	3	3	6	4.35%	5	3.62%	1	0.72%	1	0,72 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ans et plus	35	0	35	25.36%	25	18.12%	10	7.25%	2	1,45 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	38	3	41	29.71%	30	21.74%	11	7.97%	3	2,17 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnel ouvrier :				%		%		%		%		%		%		%
Moins de 35 ans	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ans et plus	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total par groupe d'âge :				%		%		%		%		%		%		%
Moins de 35 ans	11	5	16	11.59%	12	8.70%	4	2.90%	1	0,72 %	0	0 %	1	0,72 %	0	0 %
35 ans et plus	121	1	122	88.41%	79	57.25%	43	31.16%	32	23,19 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total	132	6	138	100%	91	65.94%	47	34.06%	33	23,91 %	0	0 %	1	0,72 %	0	0 %

Question 13	Suite
-------------	-------

- B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE 35 ANS ET MOINS;
- VOIR TABLEAU À LA QUESTION A.
- C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;
- D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
- E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :
- LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;
- F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;
- G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
- H. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;

Question 13	Suite
-------------	-------

I. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);

J. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;

	2023-2024
EXPERT	0
ÉMÉRITE	0

K. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;

	2023-2024
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	2

L. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;

M. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;

N. LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;

O. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;

Question 13

Suite

CATÉGORIE D'EMPLOI	2023-2024
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	1
PERSONNEL PROFESSIONNEL	
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	1
PERSONNEL OUVRIER	
TOTAL	2

P. L’EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;

Q. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D’ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION.

RÉGIONS	2023-2024	
	POSTES VACANTS	ETC NON COMBLÉS
CAPITALE-NATIONALE		
ESTRIE		
MONTRÉAL	23	23
TOTAL	23	23

Renseignements généraux - Adhoc		Étude des crédits 2024-2025
Question 19	LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2023-2024, PAR MOIS, À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :	
	A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE; B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE; C. LE MONTANT ATTRIBUÉ; D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.	

Aucune.

Renseignements généraux - Adhoc		Étude des crédits 2024-2025
Question 22	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2023-2024, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :	
	A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.); B. PAR CATÉGORIE D'ÂGE; C. PRÉVISIONS 2024-2025.	

CATÉGORIE D'EMPLOI	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET +	TOTAL	PRÉVISIONS 2024-2025
PROFESSIONNEL	0	2	2	3
TECHNICIEN	0	1	1	3
PERSONNEL DE SOUTIEN	0	0	0	0
TOTAL	0	3	3	6

Question 32	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR 2023-2024 ET PRÉVISION POUR 2024-2025.
-------------	---

COMPRESSIONS RÉALISÉES À L'ÉTAPE DES CRÉDITS DÉTAILLÉS 2023-2024

AUCUNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

COMPRESSIONS RÉALISÉES À L'ÉTAPE DES CRÉDITS DÉTAILLÉS 2024-2025

AUCUNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Question 37	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023-2024 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.
-------------	---

CATÉGORIE D'EMPLOI	AUGMENTATION DE SALAIRE
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	77 356 \$
PERSONNEL PROFESSIONNEL	85 867 \$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	66 322 \$
PERSONNEL OUVRIER	0 \$
TOTAL	229 545 \$

Question 40	CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) :
	A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL); B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS; C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES; D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI; E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNE ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.

D. RESSOURCES DANS LE DOMAINE DES TI POUR 2023-2024

RESSOURCES INTERNES (EN POSTE)	POSTES VACANTS	RESSOURCES EXTERNES (EN POSTE)
41	4	7
GRAND TOTAL : 52		

Renseignements généraux - Adhoc		Étude des crédits 2024-2025
Question	41	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2023-2024 LE TAUX D'ABSENTÉISME EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE AUX RÉPONSES DES QUESTIONS G.13 C ET G.13 F.

Renseignements généraux - Adhoc	Étude des crédits 2024-2025
Question 50	AU SUJET DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL OU DE TRAVAIL À DISTANCE, EN 2023-2024, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME :
	A. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME; B. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ; C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAANT TOUJOURS AU 31 MARS 2024; D. LA PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ; E. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAANT : 1 JOUR PAR SEMAINE; 2 JOURS PAR SEMAINE; 3 JOURS PAR SEMAINE; 4 JOURS PAR SEMAINE; 5 JOURS PAR SEMAINE.

- A. NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME :138
- B. NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ : 138
- C. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAANT TOUJOURS AU 29 FÉVRIER 2024 : 138
- D. PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ : 100 %
- E. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAANT : 1 JOUR PAR SEMAINE; 2 JOURS PAR SEMAINE; 3 JOURS PAR SEMAINE; 4 JOURS PAR SEMAINE; 5 JOURS PAR SEMAINE :

LA PANDÉMIE A PERMIS AU PERSONNEL D'ÊTRE FONCTIONNEL À 100 % EN TÉLÉTRAVAIL TOUT EN OFFRANT UNE PERFORMANCE ÉQUIVALENTE. PAR AILLEURS, SOQUIJ A ÉTABLI DES RÈGLES QUI PERMETTENT AU PERSONNEL DE BÉNÉFICIER DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL QUI TIENNENT COMPTE DES ACTIVITÉS À RÉALISER. EN CE SENS, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS QUI BÉNÉFICIENT DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL VARIE D'UN SECTEUR À L'AUTRE MAIS NOUS POUVONS AFFIRMER QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL (100 %) BÉNÉFICIE D'AU MOINS 1 JOUR PAR SEMAINE.

Renseignements généraux - Adhoc		Étude des crédits 2024-2025
Question 51		SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2023-2024 EN MATIÈRE DE REMBOURSEMENT AUX EMPLOYÉS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL REQUIS POUR LE TÉLÉTRAVAIL.

AUCUNE.